

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/07-406-131 du 26/11/07

OPERATION ECOLE OUVERTE 2008 - APPEL A PROJETS

Références : Charte et Circulaire du 23-1-2003 parues au BOEN n°5 du 30 janvier 2003,

Destinataires :

Messieurs les Inspecteurs d'Académie DSDEN, des Alpes de Haute Provence,
des Hautes Alpes,
des Bouches-du-Rhône,
de Vaucluse,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale

Affaire suivie par : M. CHAIGNEAU P.V.S./ Mme VIALLES Tél : 04.42.91.71.64 ou 75.72

Fax : 04.42.91.70.02

Le dispositif « Ecole Ouverte » mis en place depuis 1991, confirme une nouvelle fois le succès des années précédentes.

L'originalité de cette action qui s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à favoriser l'intégration, la socialisation, ainsi que la réussite scolaire, réside dans sa dimension éducative et sociale. Elle propose en effet aux jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances un dosage judicieux entre activités de renforcement scolaire, activités éducatives, activités culturelles et sportives et, en les responsabilisant dans la conduite de ces activités, constitue une véritable éducation à la **citoyenneté**.

L'aménagement des temps et des activités extra-scolaires permet d'accueillir ces jeunes, dans les collèges et lycées.

Les projets concernant l'opération "Ecole Ouverte 2008" sont partie intégrante du **projet d'établissement**, à ce titre, ils doivent être définis avec tous les acteurs auxquels ils s'adressent, et notamment les jeunes.

L'engagement de l'établissement, qui doit rester le principal acteur du dispositif, est conduit par la participation des personnels.

Toutefois, le recours à des partenaires extérieurs et plus précisément à diverses associations doit se faire dans le respect des règles et l'établissement de conventions dans lesquelles figurent le détail des prestations proposées.

Afin de poursuivre et de renforcer cette opération, le rappel de quelques critères essentiels précisés dans la Charte et Circulaire « Ecole Ouverte » du 23-1-2003 parues au BOEN n°5 du 30 janvier 2003, et la Lettre interministérielle d'appel à projets permet de fixer le cadre dans lequel sera élaboré le projet.

☞ **le public concerné** : En priorité les jeunes des réseaux « **Ambition Réussite** » et des territoires de l' « **Education Prioritaire** » (REP/ZEP), des « **zones urbaines sensibles** » (ZUS) et tous les enfants et les jeunes qui vivent dans des contextes culturels et économiques dégradés, en difficulté scolaire, en voie de marginalisation sociale ou qui ont des difficultés avec l'institution scolaire (établissements sensibles, zones prévention violence, contrats de ville et grands projets de ville (CDV-GPV) ou contrats urbains de cohésion sociale(CUCS), contrats éducatifs locaux (CEL), contrats d'accompagnement à la scolarité(CLAS)...)

☞ **le partenariat** avec le tissu social et culturel du quartier ou du secteur, les collectivités locales, les associations et l'implication des parents et des jeunes,

↪ **la durée d'ouverture minimale** à programmer sur l'année civile est de **deux périodes minimum, dont l'une estivale**:

- les petits congés
- les vacances d'été (2 ou 3 semaines, en fonction des autres ouvertures sur périodes de vacances)
- des mercredis et samedis hors congés scolaires (10 demi-journées les mercredis ou samedis correspondant à une semaine), le nombre de semaines en mercredis et samedis ne devant pas représenter plus de 25% de la durée totale d'ouverture pour l'année.

NB : Cette ouverture les mercredis & samedis reste SUBORDONNÉE à une ouverture minimale prévue pendant les vacances d'été.

Pour les établissements qui entreprennent cette opération pour la première fois, ces dispositions peuvent s'appliquer avec plus de souplesse,

↪ **l'accueil des élèves de l'enseignement élémentaire** par les collèges,

La priorité sera donnée, en ce cas, aux élèves du cycle 3 afin de faciliter la transition entre l'école et le collège (charnière CM2/6^{ème}),

Dans ce but Mmes et MM. les Inspecteurs de l'Education Nationale auront en charge l'information des Directeurs d'école de leur circonscription.

↪ **l'accueil des élèves de 3^{ème}/futurs élèves de seconde** pour les lycées et L.P.,

↪ **l'accueil des jeunes ENAF (Elèves nouvellement arrivés en France)**, pour faciliter leur intégration,

↪ **l'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs, soutien scolaire, préparation d'examens), dans le cadre de la Charte Ecole Ouverte** (c'est-à-dire pendant les vacances scolaires et durant les mercredis & samedis).

↪ **les effectifs accueillis et les conditions de cet accueil** (entre 30 et 120 jeunes).

L'**harmonisation** et la **complémentarité** avec les dispositifs déjà existants sont à rechercher, afin d'augmenter l'efficacité de l'Ecole Ouverte. Le but étant de proposer aux enfants et aux jeunes un programme d'activités suffisamment diversifié (culture, sports, loisirs, accompagnement à la scolarité) en recherchant la complémentarité avec des structures ou des dispositifs voisins, de manière à éviter la concurrence ou le double emploi.

Auxquels s'ajoutent des critères académiques:

↪ **les partenariats, les expériences avec l'enseignement supérieur ou les entreprises**, notamment pour les élèves de lycées et L.P.

Les projets complets sont à préparer et à communiquer au Service Vie Scolaire du Rectorat, pour le 11 janvier 2008, délai de rigueur :

- Les établissements déjà engagés précédemment dans l'Ecole Ouverte ont d'ores et déjà la possibilité de saisir directement dans l'Application Ecole Ouverte (SCONET), leur proposition de programme 2008 (saisie d'un programme prévisionnel (seulement), ou récupération d'un programme prévisionnel par « bascule » du programme 2007),

- Les établissements non précédemment engagés qui souhaiteraient participer à l'Ecole Ouverte sont priés de prendre contact le plus tôt possible avec le Service Vie Scolaire, pour que la possibilité de saisir leur proposition de programme 2008 (programme prévisionnel) leur soit donnée.

NB : Présentation des documents :

Les documents générés à l'issue de ces saisies seront utilisés pour la présentation des demandes devant le Groupe académique de suivi, pour cette raison, merci d'y apporter le plus grand soin et notamment en ce qui concerne les détails des zones de commentaires (boutons grisés). En cas de difficultés, contacter le Service Vie scolaire.

Rappel : Les établissements déjà engagés doivent habituellement saisir dans l'application Ecole Ouverte, pour chaque période effectuée (Hiver-Printemps-Ete-Toussaint-Noël et éventuellement Mercredis&Samedis), les éléments permettant de générer automatiquement les bilans intermédiaires et le bilan annuel. La livraison de la version 7.3.4 de l'application Ecole Ouverte à partir de la mi-octobre 2007 devrait faciliter ces saisies.

Pour ces établissements, le bilan annuel 2007 doit être obligatoirement renseigné, préalablement à tout dépôt de nouveau dossier.

J'attire votre attention sur **le respect de la date-limite de communication des projets**, fixée ci-dessus, le Groupe de suivi académique et ensuite le Groupe de pilotage régional, en charge de l'examen des projets devant se réunir en janvier 2008.

Le projet pédagogique et financier ainsi que la convention entre l'établissement adhérent et l'établissement mutualisateur (Lycée Saint Exupéry Marseille) doivent faire l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration.

Pour toutes questions plus particulièrement relatives aux aspects financiers et comptables et à la liquidation des salaires vous pouvez vous adresser directement à l'Agence Comptable de l'établissement mutualisateur.

Mme HARDY, agent comptable : 04.91.09.69.00

Mme BECHIRI, service intendance : 04.91.09.69.05

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

ECOLE OUVERTE 2007

FICHE SYNTHETIQUE DE RENSEIGNEMENTS

NOM de l'établissement :	Ville :		
Type : Collège <input type="checkbox"/>	Lycée <input type="checkbox"/>	Lycée Professionnel <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Nom et type de l' établissement concerné (si case autre cochée).			
Etablissement AMBITION-REUSSITE :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Etablissement en ZEP/REP :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Etablissement classé sensible :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Etablissement difficile (si non classé) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Etablissement en ZUS :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Existence d'un Contrat de ville :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
ou d'un Contrat urbain de cohésion sociale (C.U.C.S.)			
D'un Grand Projet de Ville :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Existence d'un Contrat Educatif Local :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Existence d'un Contrat local d'accompagnement à la scolarité (C.L.A.S.)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Ville Vie Vacances (V.V.V.)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Autre dispositif (précisez) :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Dans votre fonctionnement en Ecole Ouverte, quelle est la proportion :

- **d'activités prévues hors établissement ?**
- **de voyages**(par rapport à l'ensemble des activités prévues) ?

Publics ciblés

<i>Origine géographique des élèves</i>	<i>Effectif prévisionnel</i>	<i>Observation</i>
Elèves de l'établissement attendus		
Elèves du quartier ou du secteur non scolarisés dans l'établissement.		
Elèves de la ville non scolarisés dans l'établissement, le quartier, le secteur		
Elève d'autres villes, non scolarisés dans l'établissement (non internes)		

<i>Origine scolaire des élèves au collège</i>	<i>Effectif prévisionnel</i>	<i>Observations</i>
Elèves du cycle 3 de l'école primaire		
Dont : Futurs 6 ^o		
Autres		

<i>Origine scolaire des élèves au lycée</i>	<i>Effectif prévisionnel</i>	<i>Observations</i>
Elèves de 3 ^o		
Dont Futurs 2 ^{des}		
Autres		

<i>Liens familiaux, sociaux,...</i>	<i>Observations</i>
Présence de fratries <input type="checkbox"/>	
Autres types de liens <input type="checkbox"/>	

Un service de ramassage scolaire est-il prévu ? oui non
 Si oui, à la charge financière de :

Un service de restauration est-il prévu ? oui non
 Si oui, sous quelle forme ?

Observations éventuelles :

Encadrement

Nombre total de personnes concernées y-compris le ou les responsables pour l'ensemble des sites.

PERSONNELS de l'ETABLISSEMENT			
Catégories	Nombre	Fonction exercée dans l'établissement	Types de Participation aux activités Ecole Ouverte
Direction			
ATOSS			
Enseignants			
Documentation			
Education			
Contrats aidés :			
Assistants d'éducation :			
Autres dont bénévoles et volontaires non payés			

PARTENAIRES EXTERIEURS			
Catégories	Nombre	Raisons sociales	Types de Participation aux activités Ecole Ouverte
Associations			
Centres Sociaux			
MJC/ MPT			
Autres Ministères			
Centres de recherches publics ou privés (enseignement supérieur)			
Entreprises			
Collectivités Territoriales			
Familles			
Etudiants			
Autres			

L'implication des familles est-elle effective ?

Si oui, sous quelle forme ?

Impact attendu de l'opération sur votre établissement et indicateurs choisis?

Difficultés rencontrées ? :

ECOLE OUVERTE : BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL *

Recettes prévisionnelles			
A – Participations financières		B – Autres participations	
SOURCES	Montants	Moyens humains (en heures/semaine)	Autres prestations (Matériels, locaux, etc)
Etat (MEN) montant hebdo. (4500€) X Nombre de semaine = (1)			
Etat (Autres) : (2)			
Collectivité territoriales dont celle de rattachement de l'établissement : (3)			
Communes, intercommunalité = (4) (détailler)			
Dons d'associations (y-compris FSE) et autres : (5)			
TOTAL A =(1)+(2)+ (3) + (4) + (5) =			

Dépenses prévisionnelles annuelles				
Prévisions d'achat				Origine du financement
Catégorie	Quantités	P. U TTC	TOTAL	
Cotisation à l'établissement mutualisateur (Lycée St Exupéry- Marseille)				
Matériel (non-immobilisable)				
Petit matériel, dont consommables				
Denrées (alimentation)				
Salaires, vacations(y-compris charges sociales) -fonctionnaires -non fonctionnaires				
Partenariats associatifs ou autres (conventions)				
Déplacements, transports				
Autres				
TOTAL				

* : Inclure dans ce budget les montants relatifs à TOUS les types d'activités Ecole Ouverte :grandes, petites vacances, mercredis, samedis, etc...